



Mardi 11 février 2020

# Atelier "La cession de droits d'adaptation audiovisuelle" 2020

**Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture organise un atelier à destination des éditeurs confirmés pour maîtriser la vente des droits d'adaptation audiovisuelle.**

Les droits d'adaptation audiovisuelle constituent un cas particulier des droits d'adaptation issus d'un livre original, plus complexe que les cessions en poche, club ou de traductions. Développer ce domaine requiert des connaissances solides et précises en termes théoriques, juridiques, notamment, et des repères concrets quant à leur mise en œuvre, prospection, négociation, suivi des contrats.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnels du livre, l'Agence organise un atelier "La cession de droits d'adaptation audiovisuelle" pour les éditeurs confirmés.

L'atelier collectif sera animé par Phi-Anh Nguyen du réseau Axiales.

## Objectifs de l'atelier

Acquérir les connaissances théoriques liées à la cession de droits d'adaptation audiovisuelle (cadre légal, jurisprudence récente et accords interprofessionnels, contrats), savoir sélectionner les titres du catalogue susceptibles d'être adaptés, savoir prospecter les producteurs en France et à l'étranger, négocier les conditions, rédiger les contrats, et suivre leur développement.

- Comprendre les principes légaux des droits d'adaptation audiovisuelle
- Négocier et rédiger des contrats d'adaptation audiovisuelle avec un producteur
- Identifier les titres à fort potentiel de développement audiovisuel
- Identifier et contacter les producteurs cherchant des œuvres à adapter
- Mener une négociation défendant les intérêts de l'auteur et de l'éditeur
- Mettre en œuvre des procédures de suivi de l'adaptation audiovisuelle

## Éligibilité

La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).

Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.

La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).

Le rythme de publication est supérieur ou égal à 3 titres par an et le catalogue axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.

La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.

La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#).

### **Inscription**

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : [formulaire d'inscription](#)

Votre inscription vous sera confirmée dans le courant du mois de janvier 2020.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez **Narges Temimi**, chargée de mission Économie du livre : [n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

### **Informations pratiques**

Mardi 11 février 2020, 9h30-17h30  
Dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture  
25 rue Chazière  
69004 Lyon